

Auditeur général

M. Baldwin: Il a été caché bien des mois avant cela.

M. Chrétien: Le bill a été reporté à sa demande, comme il l'a dit au comité. Le nouvel auditeur général a fait preuve de bon sens en demandant à faire le tour de la situation et à examiner le rapport. Ce que veulent les députés d'en face, c'est que l'auditeur général fasse le travail de l'opposition au lieu de s'acquitter de sa mission. Je ne pense pas qu'il soit normal de faire contrôler les dépenses de l'État et juger des priorités fixées par le Parlement par quelqu'un de l'extérieur. Le rôle de l'auditeur général est celui d'un juge. Il lui appartient de scruter les dépenses publiques et de voir si les fonds ont été employés conformément à la loi. La loi est votée par le Parlement, et nous obéissons aux vœux du Parlement.

Le député a parlé de gaspillage. Mais dans la demi-heure qu'a duré son discours, il n'en n'a pas donné un seul exemple.

M. Baldwin: Si l'auditeur général était juge, il y aurait des tas de gens en prison.

M. Chrétien: Je suis président du Conseil du Trésor et j'ai beaucoup d'amis à la Chambre. Je n'ai pas encore vu de député, de l'opposition par exemple, venir me demander de réduire les dépenses dans sa région. Tous viennent me voir pour me prier d'intervenir auprès du ministre des Travaux publics pour qu'il construise dans leur coin un quai ou une installation quelconque.

Une voix: Vous parlez des ministériels.

M. Chrétien: Non. Ceux de l'opposition font comme les autres. C'est étonnant de les voir demander des dépenses sur ceci et sur cela...

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement, comme c'est mon droit, pour faire remarquer au ministre que, par deux fois, nous avons présenté à la Chambre des motions tendant à faire réduire les dépenses. Mais le gouvernement a voté contre.

M. Reid: Pas étonnant, elles portaient sur les traitements des ministres.

● (1730)

M. Chrétien: Le leader du parti conservateur a prononcé un discours aujourd'hui. Il n'a fait aucune proposition au gouvernement à partir du rapport Wilson. Il n'a fait aucune suggestion à propos des recommandations. Il a parlé en termes généraux. Il n'a rien dit de constructif, comme toute opposition devrait le faire.

C'est pourquoi, même si nous ne sommes pas parfaits, quand on demande aux Canadiens de choisir, ils misent sur nous plutôt que sur nos vis-à-vis parce qu'ils savent que ceux-ci sont incapables de s'attaquer à un problème et de faire une proposition constructive.

Bien sûr, le gouvernement dépense beaucoup. Au début de l'après-midi, j'ai écouté le chef de l'opposition (M. Stanfield) dire que le matériel dont se servent nos hommes en Europe n'était bon à rien. Je ne suis pas expert en la matière, mais je suis certain que si nous prenions des mesures pour acheter de nouveaux avions ou des fusils ou autre, l'opposition accuserait le gouvernement de gaspiller

[M. Chrétien.]

de l'argent. Elle devrait accepter les conséquences de ses propres discours. Cependant, elle est tellement pleine de contradictions que personne ne la prend au sérieux.

Aujourd'hui, nous examinons les dépenses du gouvernement. Je rappelle aux députés que le gouvernement n'exerce aucun contrôle sur la plupart de ces dépenses, qui relèvent de la Chambre. Par exemple, si je voulais réduire de un cent les crédits alloués à la pension de vieillesse, je ne pourrais pas le faire. Bien entendu, je ne le ferais pas, mais les députés ne devraient pas me reprocher de ne pas réduire des dépenses semblables; aucun membre de l'opposition ne voterait pour une réduction de la pension de vieillesse ou des fonds affectés à tout autre programme. Il en va de même pour tous les programmes semblables qui ont pris force de loi. L'exécutif que l'on dit si puissant et dont on parle tant n'exerce aucun contrôle sur ces dépenses, qui ont été votées par la Chambre des communes. L'opposition devrait donc arrêter de dire des bêtises en prétendant que le gouvernement dépense 28 milliards de dollars. Oui, nous dépensons 28 milliards, mais la partie de ces dépenses sur laquelle nous exerçons un contrôle direct est minime.

Quand on parle de la part du gouvernement fédéral par rapport à celle des autres, j'aimerais pouvoir leur signaler certains points. Selon les comptes nationaux, les dépenses du gouvernement fédéral se présentent d'une façon bien différente à ce que prétend la motion. En 1974, seulement 6.1c. de chaque dollar ont servi à l'achat de biens et de services et à la formation de capital, comparativement à 8.5c. vingt ans auparavant. On peut difficilement dire que c'est le précepte d'un exécutif affamé de pouvoir. Pendant cette même période, alors que le taux de ces mêmes dépenses s'accroissait de plus d'un quart par rapport au produit national brut, les provinces doublaient leurs dépenses dans ces mêmes secteurs.

M. Baldwin: Vous les y avez incitées!

M. Chrétien: Depuis quand gouvernons-nous les provinces?

M. Baldwin: Depuis toujours.

Une voix: Si seulement c'était vrai!

M. Chrétien: Pour l'opposition, c'est toujours le gouvernement fédéral qui est coupable. C'est précisément le genre de dépenses fédérales—biens, services et formation de capital—qui sont quotidiennement critiquées à la Chambre pour être devenues absolument incontrôlables.

Mais les députés pourront se demander à quoi sert tout le reste de l'argent recueilli par les impôts si seulement 6.1c. de chaque dollar sont consacrés à des dépenses comme la défense nationale, des travaux de toutes sortes, des travaux publics, des salaires et le reste. Ces débours n'ont atteint que 8.3 milliards en 1974 alors que les Canadiens ont versé plus de 29 milliards au gouvernement central. La réponse est que le gouvernement actuel et ses prédécesseurs se sont engagés de diverses façons à améliorer la justice sociale en garantissant un minimum de ressources à tous les Canadiens afin que, dans la mesure du possible, personne ne profite indûment de la situation aux dépens d'un voisin moins fortuné. En somme, c'est le prix de la civilisation qui ne peut être réduit sans remise en question.